

Évaluation du dossier médical vs Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) rétroactif

Évaluation du dossier médical – CCES

[Évaluation du dossier médical | Centre canadien pour l'éthique dans le sport \(cces.ca\)](#)

<https://cdnmastersweightlifting.org/wp-content/uploads/2018/11/FORMULAIRE-DE-DEMANDE-REVUE-DES-DOSSIERS-ME%CC%81DICAUX.NOV-1.-2018.pdf>

AUT rétroactif – CCES

[Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques | Centre canadien pour l'éthique dans le sport \(cces.ca\)](#)

Évaluation du dossier médical et AUT rétroactif sont similaires:

Les deux sont initiés après que les résultats d'échantillon d'un athlète donnent un " résultat d'analyse anormal".

On s'attend à ce que l'athlète déclare le besoin de médicament(s) avec des substances interdites (ou méthodes interdites) au temps du prélèvement de l'échantillon.

Le formulaire d'application doit être accompagné d'un rapport médical qui explique/justifie le besoin de médicament(s) et spécifie aussi qu'il n'y a pas de traitement alternatif qui n'inclut pas de substances/méthodes interdites.

Si accordés, ils ne sont valides que pour une seule compétition.

Pour les athlètes de la CMWFHCM:

Si ces athlètes compétitionnent au niveau national, le processus d'évaluation du dossier médical va être appliqué.

Pour les compétitions provinciales sanctionnées, le CCES va superviser le processus (parce qu'Haltérophilie Canada fait partie du PADC et les organisations provinciales font partie d'Haltérophilie Canada)

Pour les compétitions sanctionnées par la CMWFHCM, notre CDA supervise le processus (parce que nous ne faisons pas partie du PADC)

Si ces athlètes compétitionnent au niveau international, ces athlètes doivent suivre les règlements de la IWF-Maîtres

Pour les athlètes qui ne peuvent obtenir une AUT de leur Agence Antidopage Nationale (i.e les membres de la CMWFHCM), la IWF-Maîtres exige qu'une application rétroactive de AUT soit soumise 30 jours avant la compétition.

Politique Antidopage de la CMWFHC

3.04 REVUE DES DOSSIERS MÉDICAUX DE L'ATHLÈTE

3.04.1 EXIGENCE D'UNE REVUE DES DOSSIERS MÉDICAUX DE L'ATHLÈTE

Le CDA de la CMWFHC réclamera la complétion d'un formulaire médical par le médecin de famille de l'athlète, lequel formulaire, une fois rempli, sera examiné rétroactivement si un échantillon d'athlète indique un résultat d'analyse non-conforme à une substance ou une méthode interdite.

3.04.2 CRITÈRES D'EXEMPTION FONDÉS SUR LA REVUE DES DOSSIERS MÉDICAUX DE L'ATHLÈTE

Le CDA et ses consultants n'accorderont d'exemption fondée sur une revue des dossiers médicaux que pour des raisons médicalement justifiées et dans les circonstances suivantes:

- L'athlète pourrait subir une atteinte importante à la santé si la substance ou la méthode interdite devait être suspendue au cours du traitement d'une affection médicale aiguë ou chronique;
- L'utilisation de la substance ou de la méthode interdite n'entraînerait aucune amélioration supplémentaire des performances autre que celle pouvant être anticipée par un retour à un état de santé normal à la suite du traitement d'un problème médical légitime; et
- Il n'y a pas d'autre alternative thérapeutique ou l'alternative est inefficace.

RAPPORT MÉDICAL:

L'évidence confirmant le diagnostic devra être attaché et inclut avec cette application. L'information médicale doit inclure une histoire médicale compréhensive et les résultats de tous les examens pertinents, analyses de laboratoire et études d'imagerie. Les copies des rapports originaux ou lettres devront être incluses si possible. L'évidence devra être aussi objective que possible dans les circonstances cliniques. Dans le cas de conditions non-démonstrables, une opinion médicale indépendante supportant le dossier va aider cette application.

L'AMA maintient une série de lignes directrices pour aider les médecins pour la préparation d'application d'AUT complètes et minutieuses. Ces lignes directrices concernant les AUT pour médecins peuvent être accédées en cherchant "Information médicale" sur le site web de l'AMA: <https://www.wada-ama.org./fr>. Ces lignes directrices discutent le diagnostic et traitement d'un nombre de conditions médicales qui affligent communément les athlètes, et demandent un traitement avec des substances interdites.